



Commission Régionale Féminine

SAISON 2023 / 2024

PROCÈS-VERBAL N°39

Réunion du mardi 07 mai 2024

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS FEMININ

Informations dernière journée : samedi 18/05/2024 :

La Commission demande aux clubs recevant lors de la dernière journée de veiller à la disponibilité de leur terrain.

En cas d'indisponibilité il conviendra de proposer un terrain de repli.

Régional 2 et 3

Journée du samedi 18/05/2024

La Commission conformément à sa décision du 20/07/2023 fixe l'horaire du coup d'envoi des matchs à 17h30 pour cette journée.

Le coup d'envoi pourra éventuellement être modifié si les rencontres concernées ne présentent aucun enjeu pour les montées et descentes.

CHAMPIONNAT REGIONAL U18F

Régional 1

25922128 MONTFERMEIL FC 1 / SARCELLES AAS 1 du 04/05/2024

Lecture du courriel des 2 clubs indiquant que le résultat saisi sur la FMI est erroné.

La Commission entérine le score suivant :

MONTFERMEIL FC : 2 buts.

SARCELLES AAS : 3 buts.

25922129 FRANCONVILLE FC 1 / SARCELLES AAS 1 du 11/05/2024

La Commission,

Pris connaissance de la demande de FRANCONVILLE Fc pour reporter le match (motif : absence de joueuses),

Considérant que la date de fin de ce championnat est imposée par la Fédération Française de Football et qu'aucune rencontre ne peut se dérouler au-delà du 12/05/2024,

Considérant qu'il s'agit de la dernière journée,

vu les dispositions de l'article 10.3 du RSG de la LPIFF,

Par ces motifs,

Ne peut pas répondre favorablement à cette demande et maintient le match.

25922130 FC 93 BOBIGNY BG 1 / VGA ST MAUR FF 1 du 11/05/2024

Courriel du FC 93 BOBIGNY BG.

La Commission enregistre le forfait du FC 93 BOBIGNY BG (2^{ème} forfait intervenant dans les 3 dernières rencontres).

25922132 FLEURY 91 FC 2 / PARIS FC 2 du 11/05/2024

En l'absence de retour de PARIS FC pour avancer ce match au 08/05/2024, ce match est maintenu au samedi 11/05/2024.

Régional 2**Dernière journée de championnat – samedi 25 mai 2024**

La Commission fixe les horaires des rencontres de la dernière journée de championnat en fonction des enjeux sportifs :

Elle demande aux clubs recevant de veiller à la disponibilité de leur terrain.

En cas d'indisponibilité il conviendra de proposer un terrain de repli.

N° match	Equipe recevante	c/	Equipe visiteuse	Heure	heure modifié
25923553	Co Vincennes 1	c/	Lognes U.S. 1	17H	16h00
25923554	Seizieme Es 1	c/	Paris 13 Atletico 1	16H	inchangé
25923555	Ent.Essg Fcsam 1	c/	Sarcelles Aas 2	16H	inchangé
25923556	Senart Moissy 1	c/	Joinville R.C. 1	16H	inchangé
25923557	Gpso 92 Issy 2	c/	Paris Univers. Club 1	16H	inchangé

Régional 3**Poule C****27160606 CORMEILLAIS ASC 1 / PARIS ST GERMAINFC 2 du 04/05/2024**

Lecture du courriel des 2 clubs indiquant que le résultat saisi sur la FMI est inversé.

La Commission entérine le score suivant :

CORMEILLAIS ASC : 1 but.

PARIS ST GERMAIN FC : 6 buts.

U18F - FEUILLES DE MATCH MANQUANTES
--

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1er RAPPEL :

Régional 3 – poule A - 27159276 EVRY FC 1 / BOISSY FC 1 du 04/05/2024

2ème RAPPEL :

Régional 3 – poule E – 27161315 GARGES FCM 1 / ST DENIS RC 1 du 27/04/2024

CHAMPIONNAT REGIONAL U15F**Régional 1****Dernière journée de championnat – samedi 25 mai 2024**

La Commission fixe les horaires des rencontres de la dernière journée de championnat en fonction des enjeux sportifs :

Elle demande aux clubs recevant de veiller à la disponibilité de leur terrain.

En cas d'indisponibilité il conviendra de proposer un terrain de repli.

N° match	Equipe recevante	c/	Equipe visiteuse	Heure	heure modifié
25943040	Rueil Malmaison Fc 1	c/	Ent.Essg Fcsam 1	14H30	14h30
25943041	Paris Fc 1	c/	St Maur F. Fem Vga 1	17H30	14h30
25943042	Sarcelles Aas 1	c/	Poissy Fc 1	15H30	14h30
25943043	Fleury 91 Fc 1	c/	U.S Torcy Pvm 1	16H	inchangé
25943044	Paris Saint-Germain 1	c/	Eragny Fc 1	14H	14h30

Régional 2**Dernière journée de championnat – samedi 25 mai 2024**

La Commission fixe les horaires des rencontres de la dernière journée de championnat en fonction des enjeux sportifs :

Elle demande aux clubs recevant de veiller à la disponibilité de leur terrain.

En cas d'indisponibilité il conviendra de proposer un terrain de repli.

N° match	Equipe recevante	c/	Equipe visiteuse	Heure	heure modifié
25943442	Rueil Malmaison Fc 2	c/	Lognes U.S. 1	16H45	inchangé
25943443	Paris Fc 2	c/	St Brice F.C. 1	16H	inchangé
25943444	Paris Est Solitaire 1	c/	Trappes Es 1	14H	inchangé
25943445	Racing Club France 1	c/	Vaux La Rochette 1	14H30	inchangé
25943446	Avenir Sportif Orly 1	c/	Mantois 78 Fc 1	16H	inchangé

Régional 3**Poule F****27165529 MONTREUIL FC 1 / FONTENAY SOUS BOIS US 1 du 01/06/2024**

Reprise de dossier.

La Commission prend connaissance du courriel de FONTENAY SOUS BOIS US accompagné d'une lettre du Directeur du Tournoi International de Guerlédan Bretagne France précisant que l'équipe de FONTENAY SOUS BOIS US est engagée dans ce tournoi qui se déroule les 1^{ers} et 02 juin prochain.

La Commission rappelle que les compétitions officielles sont prioritaires sur les tournois et a fortiori lorsque cela concerne la dernière journée d'un championnat dont la date est connue depuis juillet 2023.

Ceci étant rappelé, la Commission acceptera que cette rencontre soit avancée au 29/05/2024 sous réserve de l'accord de MONTREUIL FC.

Poule G**27165987 ES SEIZIEME 1 / RAMBOUILLET FC 2 du 04/05/2024**

Lecture de la FMI et du courriel de RAMBOUILLET FC (reçu hors délai).

La Commission enregistre le forfait de RAMBOUILLET FC – 3^{ème} forfait intervenant dans les 3 dernières rencontres.

Par conséquent, la Commission fait application de l'article 23.6 du RSG de la LPIFF pour les 2 dernières rencontres :

27166005 RAMBOUILLET FC 2 / ANTONY FOOT EVOLUTION du 25/05/2024

ANTONY FOOT EVOLUTION (3pts ; 0 but)

27165998 MASSY 91 FC 1/ RAMBOUILLET FC 2 du 01/06/2024

MASSY 91 FC (3pts ; 0 but)

U15F - FEUILLE DE MATCH MANQUANTE
--

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

2^{ème} et dernier RAPPEL :

Régional 3 – poule B – 27163598 CHAMPS SUR MARNE FOOT 1 / VAL D'EUROPE FC 1 du 27/04/2024

De plus, la Commission demande au club de VAL D'EUROPE FC de lui transmettre le résultat de ce match.

1er RAPPEL :

Régional 3 – poule B – 27163603 VAL D'EUROPE FC 1 / ENT. FFA QUINCY LAGNY du 04/05/2024

Régional 3 – poule C – 27164251 PLAISIROIS FO 1 / SEVRES FC 92 1 du 04/05/2024

Régional 3 – poule F – 27165514 BONDY AS 1 / MONTFERMEIL FC 1 du 04/05/2024